

La maison de santé inaugurée

La maison de santé, en service depuis novembre, a été officiellement inaugurée samedi.

« **U**n bâtiment agréable pour les gens qui y travaillent et serein pour les patients, avec des façades en briques aux couleurs de la terre de la région ». C'est ainsi qu'a été présentée la Maison de santé, inaugurée samedi, par son architecte, Emmanuel de France, du cabinet Ogo.

Gérard Cognac, vice-président de la communauté de communes des Terres du Val-de-Loire et maire de Cléry a retracé le « chemin long et sinueux » qu'avait connu le projet. Il a souligné le rôle joué par Bertrand Hauchecorne, alors président de la communauté de communes



RUBAN. La maison de santé, réussite d'une volonté collective.

du Val d'Ardoux, qui l'a porté avec ténacité, soutenu par les élus communautaires.

L'occasion de rappeler qu'après bien des interrogations sur le choix du lieu de son implantation, c'est finalement l'apport

gratuit du terrain par la commune de Cléry (valeur 200 000 €) qui s'est révélé décisif. Les personnalités qui ont pris la parole ont unanimement loué l'exemplarité de cette réalisation : une réponse efficace au besoin d'une mé-

decine de proximité, l'engagement des professionnels de santé désireux d'accueillir de jeunes collègues, la volonté forte de toutes les collectivités publiques. ■

■ LES INFOS EN +

Les professionnels de santé présents. Six médecins généralistes, un podologue, un orthophoniste, quatre infirmier(e)s, un nutritionniste, un psychologue, deux chirurgiens-dentistes, cinq kinésithérapeutes et un ostéopathe.

Coût : 1.918.000 € TTC.
Subventions de l'Etat : 204.000 €, de la région : 80.000 €, de l'Europe : 355.000 €, du Pays de Sologne Val-Sud : 137.000 €.